



Comité Départemental 85

**Sport en Milieu Rural**

## **REGLEMENT : CHAMPIONNAT INDIVIDUEL FONTE**

**Il est réservé aux licenciés FNSMR fonte et laitton des saisons 2015/2016**

- **INSCRIPTION : 25 € par club**- Nombre de joueurs illimité par club. Confirmation des inscriptions sur place : de 8 h 45 à 9 h 15. Au-delà de cette plage horaire d'inscriptions = **DISQUALIFICATION**  
Possibilité d'appeler les organisateurs : si pas d'appel téléphonique avant 9 h 15, l'inscription ne sera pas prise en compte. Si l'appel téléphonique est dans les délais mais absence avant le lancement du concours, ce joueur perdra sa 1<sup>ère</sup> partie par 13 à 0.

**Début du Concours : 10 h 00.** Possibilité de remplacer des joueurs manquants.

**Aucune inscription supplémentaire sur place.**

### **\* PRINCIPE DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL :**

3 palets par joueur. Celui qui ne fait pas le point prend le maître. Les parties se jouent en 13 Pts sauf la finale en 15 pts. **4 ou 5 parties qualificatives tirées au sort selon le nombre de participants.** Pour un nombre de joueurs supérieur à 128 : Les 64 1ers seront en principale, les 64 suivants en consolante A, ou 64 suivants en consolante B, etc... avec 4 parties qualificatives. Pour un nombre inférieur à 128 : tous les tableaux se feront à 32 joueurs avec 5 parties qualificatives. Dans la mesure du possible, lors des parties qualificatives, il sera fait le nécessaire pour éviter de rencontrer un joueur du même club.

Les perdants du 1er tour **éliminatoire**, joueront un challenge. Le classement des perdants se fait sur la dernière partie (Exemple : un joueur perdant 13 à 10 sera devant un joueur ayant perdu 13 à 3).

### **\* FONCTIONNEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL :**

Le classement se fait sur le score de la partie perdue. 5 minutes pour se rendre à sa plaque sinon résultat 13-0.

En cas d'un nombre de joueurs impairs, le joueur exempt marque 13-7.

Si un problème informatique survient, un tirage se fera à la main.

Il sera fait le nécessaire pour éviter de faire jouer des joueurs du même club pendant les parties qualificatives uniquement. A partir de la phase éliminatoire, c'est un tirage au sort qui ne tient pas compte de l'appartenance du club.

> **128 équipes :** Après la 4<sup>ème</sup> partie, un classement provisoire sera affiché et devra être consulté pendant le temps du repas.

< **128 équipes :** 15 minutes seront accordées pour consulter les résultats.

Pour les 2 cas de figure, attention des erreurs sont possibles sur ordinateur ou mauvais marquage par un joueur. Présence des arbitres à partir des 1/8<sup>ème</sup> de finale.

Tout joueur ne respectant pas le règlement, le travail des bénévoles ou toute autre personne présente lors de cet événement se verra sanctionnée d'une disqualification immédiate à cet individuel voire aux autres concours de palet à venir.

\* **ATTRIBUTION DES COUPES** (à confirmer suivant le nombre d'inscrits)

**Finale :** les 16 premiers (si + de 128 équipes), si non, une coupe pour les 8 premiers.

**Challenge Finale:** les 2 finalistes - **Consolante et Challenge:** les 2 finalistes.

**Du fait qu'il y ait 10 parties à jouer, la compétition ne pourra pas se terminer avant minuit, et ce, sans incidents. Pour tout retard au moment des confirmations des inscriptions veuillez contacter le : 06 81 65 37 87 ou 06 17 65 18 20**



Comité Départemental 85

**Sport en Milieu Rural**

## **HORAIRE : CHAMPIONNAT INDIVIDUEL FONTE**

Validation des inscriptions à partir de 8 h 45 jusqu'à 9 h 15.

Début de la compétition 10 h.

4 parties le matin qualificatives et une partie l'après midi (si < 128 joueurs)

1<sup>ère</sup> partie = 10 h

2<sup>ème</sup> partie = 10 h 45

3<sup>ème</sup> partie = 11 h 30

4<sup>ème</sup> partie = 12 h 15

**Chaque joueur peut déjeuner où il veut. Il y a un repas d'organisé (voir les modalités), si non, il y aura vente de sandwiches et grillades sur place toute la journée.**

Début 5<sup>ème</sup> partie qualificative (si < 128 joueurs) ou éliminatoire = 15 h (Aucune excuse ne sera prise en compte si les joueurs arrivent en retard à la reprise). 5 minutes après le coup de sifflet, l'équipe absente marquera 0 point. Pour la répartition en phase éliminatoire, il faut se reporter au règlement.

***Quel que soit le cas de figure, un classement provisoire sera affiché dans les salles. Il y aura ¼ heure ou le temps du repas pour vérifier que les résultats affichés sont bons. Attention une inversion de score peut être fatale.***

***Aucune réclamation ne pourra ensuite être prise en compte.***

### ***Si < 128 joueurs :***

16<sup>ème</sup> = 16 h 30

8<sup>ème</sup> = 17 h 15

¼ de finale = 18 h 00

½ de finale = 18 h 45

Finale = 19 h 30

### ***Si > 128 joueurs :***

32<sup>ème</sup> = 15 h 00

16<sup>ème</sup> = 16 h 30

8<sup>ème</sup> = 17 h 15

¼ de finale = 18 h 00

1/2 finale = 18 h 45

Finale = 19 h 30

Remise des récompenses : 21 h.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. Prenez vos dispositions avec vos chauffeurs de cars.

Le tarif des tickets de conso sera à 8 € le carnet.